

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AIRBUS GROUP EUROBLIG (FCP20080804)

Part C (FR0010691311)

Fonds d'Investissement Alternatif (FIA)

soumis au droit français géré par MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS

Objectifs et politique d'investissement

Description des Objectifs et de la politique d'investissement :

Le Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) « **AIRBUS GROUP EUROBLIG** », de classification « **Obligations et autres titres de créances internationaux** », a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée minimale de placement recommandée, une performance égale ou supérieure à l'indice l'indice « Barclays Euro Aggregate 5-7 » (code Bloomberg : LE57TREU index) : cet indice composite est représentatif de la performance des obligations émises en Euro sur une maturité comprise entre 5 et 7 ans, diminuée des frais de gestion.

Caractéristiques essentielles du FIVG :

L'actif du FIA est composé de titres de créance, instruments du marché monétaire et, obligations. Les emprunts obligataires détenus peuvent être indexés, convertibles, à taux fixe variable ou révisable.

Le fonds est constitué :

- De titres libellés en euro, entre 70% et 100% de l'actif net,
- De titres libellés en autres devises, entre 0% et 30% de l'actif net.

La sensibilité globale de l'actif du FIA est comprise entre 0 et 8.

Afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie et les revenus perçus par le FIA, le gérant peut avoir recours aux dépôts et aux emprunts d'espèces.

Le FIA peut investir jusqu'à 20% de son actif net, en parts ou actions d'OPC monétaires et/ou obligations et/ou multi-actifs et/ou en OPC investis sur les marchés des pays émergents. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de son actif net en fonds alternatifs.

Le FIA peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de change, de crédit et de taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée, ou de protéger les actifs contre un autre risque.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

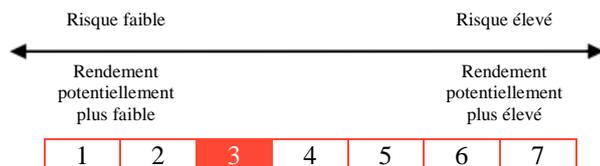
Recommandation : ce FIA pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée

Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative et demandes de rachats

Elle est calculée quotidiennement, sur les cours de clôture de chaque jour de Bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés

Profil de risque et rendement



> La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». La catégorie précitée a été déterminée à partir de l'amplitude des variations de la valeur liquidative constatée sur cinq années.

> Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque et le niveau de volatilité des marchés de taux sur lesquels il est investi.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FIA :

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de ce FIVG y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements ».

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 % maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par ce FIVG sur une année	
Frais courants	0,33 %(*)
Frais prélevés par ce FIVG dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

(*) Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais et commissions » du prospectus de ce FIA disponible sur le site internet www.hga.humanis.com

Performances passées



AVERTISSEMENT : Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et l'indicateur de référence ayant changé le 29/01/2016, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances sont affichées nettes des frais courants.

Date de création du fonds : 28/11/2008

Informations pratiques

> **Dépositaire** : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
> **Commissaire aux comptes** : KPMG AUDIT
> **Forme juridique** : Fonds d'investissement à vocation générale (FIVG)
> **Prospectus / rapport annuel / document semestriel / valeur liquidative du fonds** : disponibles sur demande auprès de MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS Service reporting - 141 rue Paul Vaillant Couturier 92246 Malakoff Cedex ou mhga.reporting@malakoffhumanis.com

> **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous adresser directement à votre conseiller fiscal.

Ce FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique (*US Persons*).

La responsabilité de MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FIVG.

Ce FIVG est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS est agréé par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10-06-2021.